

# CLIN D'ŒIL DE LA ROSE DES VENTS

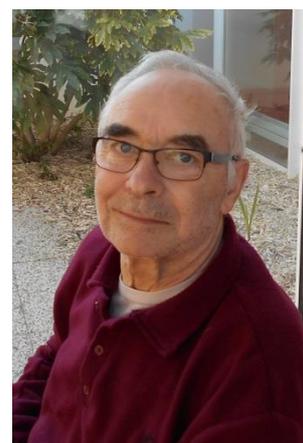
*Mai 2015*



**Madame HELAUDAIS**  
**Marguerite**



**Monsieur HILLIET**  
**Jean-Marie**



**Monsieur SERON**  
**Jean**

**Bienvenue également à Madame Corinne TESNIERE, directrice de l'hôpital du Palais à Belle Ile en Mer, qui assurera l'intérim de direction à compter de ce 1<sup>er</sup> mai 2015.**

Comité de rédaction du journal interne :

*Mesdames Marguerite BEC BOULATOFF, Odile BELLOUARD Marie Claire PEZZIN (résidentes), Mesdames Chantal BANNETEL, Roseline KERGOZIEN, Florence LE BOUHELLEC, Céline PLEIBER, Julie RODET, Kathy TAGLIATI, salariées de l'EHPAD.*

## LE MOT DE LA DIRECTION :

### La loi sur la fin de vie votée à l'Assemblée nationale

C'était l'une des promesses de campagne du candidat François Hollande lors des élections présidentielles de 2012 : la proposition de loi sur la fin de vie a ainsi été adoptée à l'Assemblée Nationale, le 17 mars 2015.

Le texte, porté par les députés Messieurs Clays et Leonetti, n'autorise ni euthanasie, ni suicide assisté mais instaure un droit à une sédation « profonde et continue » jusqu'au décès de malades en phase terminale.

« *Dormir avant de mourir pour ne pas souffrir* » : c'est ainsi que Jean Leonetti, déjà auteur de la loi de 2005 contre l'acharnement thérapeutique, résume le texte ainsi voté. Pourtant, certains jugent cette loi trop timorée et en deçà de l'engagement qui avait été pris par François Hollande en 2012.

Depuis la loi de 2005, l'accès aux soins palliatifs est loin d'être une réalité, faute de moyens et de formation. La loi prévoit un renforcement de l'offre de soins palliatifs, mais encore faut-il que des crédits budgétaires soient alloués à l'hôpital public dans ce sens.

La vraie nouveauté de ce texte réside dans le fait de rendre contraignantes les « directives anticipées » qu'aura pu prévoir une personne majeure et capable de faire connaître ses souhaits relatifs à sa fin de vie, et notamment son refus de tout acharnement thérapeutique, pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Cette possibilité existait déjà depuis la loi Leonetti de 2005 mais la durée de validité des directives anticipées n'était alors que de 3 ans et leur contenu pouvait ne pas être suivi par le médecin. Le nouveau texte prévoit ainsi que ces directives s'imposeront au médecin (« sauf situation d'urgence vitale ») et qu'elles seront sans limite de validité. Un modèle officiel de « directives anticipées » devrait être créé (afin d'éviter toute imprécision dans leur rédaction) et leur enregistrement sur un fichier national automatisé devrait en permettre la conservation mais également l'accès par le corps médical.

Le patient peut aussi désigner une « personne de confiance » qui est la première personne consultée en l'absence de directives anticipées. La personne de confiance est autorisée à accompagner le patient dans ses démarches et à assister aux entretiens médicaux. Elle est consultée en priorité par le corps médical dans l'hypothèse où le patient n'est plus en mesure d'exprimer sa volonté : sa parole guide ainsi le médecin dans les décisions à prendre.

L'EHPAD tient à votre disposition des feuillets de désignation d'une « personne de confiance » et de « directives anticipées ». N'hésitez pas à solliciter la cadre de santé ou le personnel infirmier à ce sujet.

La Directrice,  
Chantal BANNETEL

*Je profite de cette édition du journal interne pour vous saluer à l'occasion de mon départ. J'ai eu beaucoup de plaisir à passer ces quelques années en votre compagnie, dans un cadre de vie aussi exceptionnel que celui de la presqu'île de Quiberon. Je vous souhaite à tous bonne continuation dans vos vies et vos projets. J'espère que ce journal interne continuera à vous distraire grâce à la bonne humeur et à l'implication des membres du comité de rédaction. Kenavo !*

## INSTANT PRIVE AVEC MADAME MARGUERITE BEC BOULATOFF

« Lors d'une visite chez mes enfants à Nice, nous avons visité avec mon ami André, le Rocher de Monaco. C'était magnifique. Nous avons assisté à la relève de la Garde des Carabiniers, devant le palais Princier.

De la place du Palais, nous avons contemplé un panorama exceptionnel en nous dirigeant vers les Jardins Saint Martin. Puis nous avons visité la Cathédrale Notre-Dame-Immaculée de Monaco, église principale de l'archidiocèse monégasque, où nous nous sommes recueillis devant le tombeau de Grace Kelly et du Prince Régnier.

Ensuite nous avons continué notre visite et nous avons fait une halte au Port, où nous avons mangé et vu le bateau princier, puis Monte-Carlo et ses Palaces, le célèbre Casino et ses jardins.

Lorsque nous sommes repartis de Monaco, nous avons continué notre voyage en visitant la côte jusqu'à Nice : le Cap-D'Ail, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin et la Turbie.

Nous avons assisté au Carnaval de Nice et à la Fête du Citron à Menton où nous avons découvert des compositions faites d'oranges et de citrons. C'était grandiose.

Je garde un très bon souvenir de ce voyage avec mon ami André ».



*Cathédrale Notre-Dame-Immaculée de Monaco*

# JOYEUX ANNIVERSAIRE



## • MAI 2015 :

**Mardi 5** : Madame Jacqueline LAMOTTE

**Mercredi 6** : Monsieur Lucien LEQUINT

**Jeudi 7** : Monsieur Yves LE ROLLE

**Dimanche 10** : Monsieur Jean SERON

**Mercredi 13** : Madame Marthe CONSTANT

**Lundi 25** : Madame Georgette ALLANIC

## • JUIN 2015

**Mercredi 3** : Madame Louise ROUSSEL

**Jeudi 4** : Madame Gilberte FRUGIER  
Monsieur Alain BELLEGUIC

**Vendredi 5** : Madame Odette CANCOUET  
Madame Pauline LE FUR

**Jeudi 11** : Madame Jeanine COQUEUX  
Monsieur Michel RIO

**Samedi 13** : Madame Janine HEVIN

**Lundi 15** : Madame Yvette LEMONNIER

## *Pensée pour....*

**Madame Georgette RAJOT**

**Madame Céline TARDIVEL**

Et

**Monsieur Léon AUFFRET**

qui nous ont quittés...



# CALENDRIER

## Événements culturels et artistiques sur la presqu'île de Quiberon

**Jusqu'au 30 juin 2015** : Exposition « au fil de l'eau »

Il s'agit d'une exposition de photos, de Régis Le Moullac, de la Ria d'Etel à la presqu'île de Quiberon. Cette exposition est présentée à la Conserverie « la belle-iloise », à l'espace découverte de l'espace de vente.

Ouvert tous les jours.

## Les dates à retenir :

- **Vendredi 15 mai 2015** : Rencontre organisée en bibliothèque à l'EHPAD, avec un club de lecteurs de la médiathèque de Quiberon.
  
- **Sur le mois de Juin 2015**, suivez notre panneau d'informations :
  - Un pique-nique inter-générations sera organisé avec les enfants de l'école Saint Clément de Quiberon,
  - Des déjeuners en extérieur (dans le jardin des Phares) seront programmés chaque semaine, sous réserve des conditions météorologiques.
  - Un spectacle musical sera offert à l'occasion de la fête des mères et des pères.
  
- **Vendredi 26 juin 2015** : animation musicale avec le guitariste Jean Simon JOLLIVET.

... Venez nombreux !!!

## LA RECETTE DU MOIS :

Régalons-nous avec la recette de **CALDERADE**

(plat portugais proposé par Madame MONTRASIN)

**Temps de préparation :** 20 minutes

**Temps de cuisson :** 1 heure à feu doux



### Les ingrédients :

- 1 kg de morue dessalée ou de cabillaud ;
- 1 kg de pommes de terre ;
- 5 poivrons verts ;
- 2 oignons ;
- 5 tomates ;
- ½ verre d'huile d'olive ;
- 1 verre de vin blanc sec ;
- 1 bouquet garni ;
- sel et poivre.

### Préparation :

- Tapiser votre faitout du 1/2 verre d'huile d'olive.
- Eplucher les pommes de terre et les couper en grosses rondelles et les disposer dans le faitout ;
- Disposer ensuite les rondelles de tomates, par-dessus les lamelles de poivrons verts, les rondelles d'oignons puis recouvrir le tout de morue ou de cabillaud et recouvrir à nouveau de rondelles de pommes de terre ;
- Arroser le tout du verre de vin blanc sec ;
- saler, poivrer et rajouter le bouquet garni.

**Bon appétit!**

# LES JEUX

## Réponses du précédent numéro :

**mots masqués**  
*sur le printemps*

<del>Apiculteur</del>	<del>Géranium</del>	<del>Céillet</del>
<del>Artichaut</del>	<del>Hibiscus</del>	<del>Orchidées</del>
<del>Aster</del>	<del>Impatience</del>	<del>Pavot</del>
<del>Bégonia</del>	<del>Iris</del>	<del>Pervenche</del>
<del>Bouleau</del>	<del>Laurier</del>	<del>Pivoine</del>
<del>Gardon</del>	<del>Lavande</del>	<del>Sauge</del>
<del>Choux</del>	<del>Lilas</del>	<del>Tabac</del>
<del>Goccinelle</del>	<del>Liseron</del>	<del>Tulipe</del>
<del>Dahlia</del>	<del>Lupins</del>	<del>Vigne</del>
<del>Edelweiss</del>	<del>Mauve</del>	

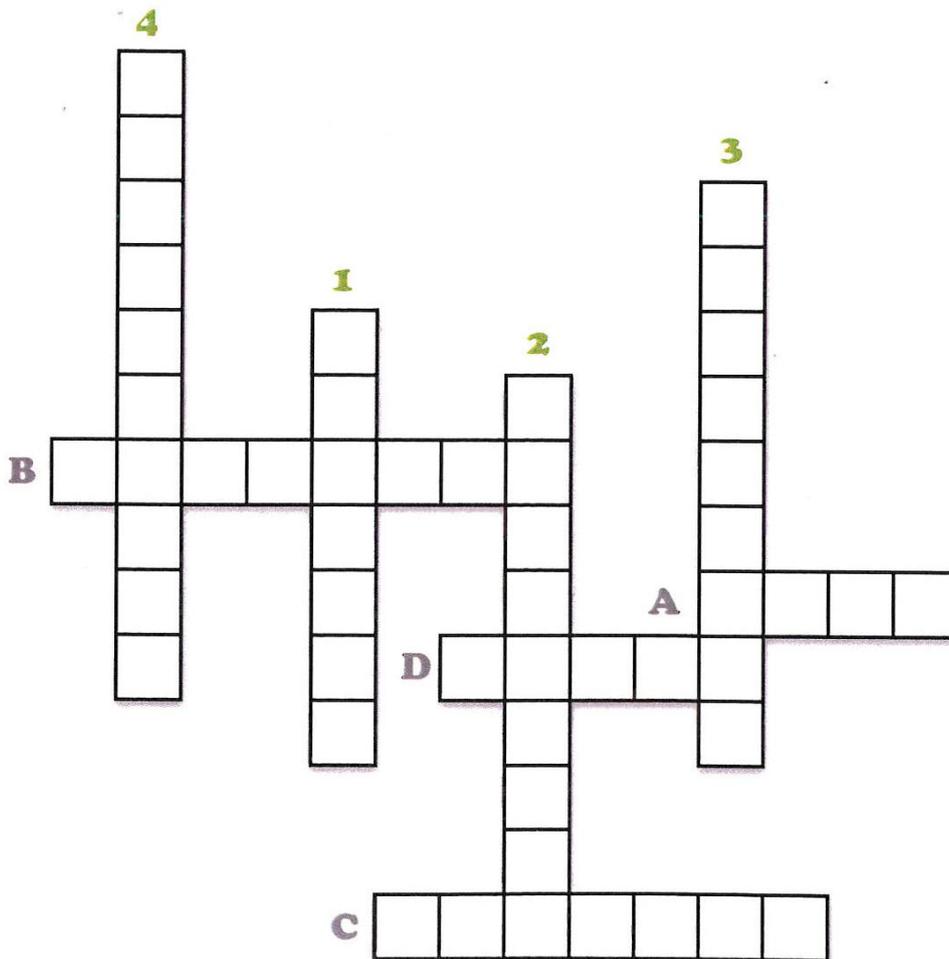
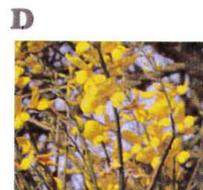
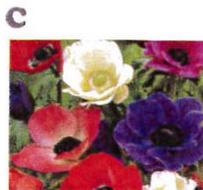
Quelle fleur piquante est nommée deux fois ?

Quelle fleur qui est aussi une partie du corps humain est nommée deux fois ?

A P I C U L T E U R X U O H C  
R P I V O I N E T E L L I E O  
T A B A C S E B N O D R A H C  
I S E Q X E G M A U V E H E C  
C T G E E R L M N S I R I Z I  
H E O N A O U A E L U O B E N  
A R N G Z N K T G A Y R I H E  
U H I I N R F G U U A C S C L  
T L A V A N D E A R I H C N L  
O I R L U P I N S I H I U E E  
V L Z S I R I U K E L D S V G  
A A T U I L I P E R A E H R J  
P S D S S I E W L E D E T E F  
L M U I N A R E G B N S E P R  
V I G N E E C N E I T A P M I

# Domi-mots

*"Du Jardin au Printemps"*



***Retrouvez les réponses dans notre prochaine édition...***